



Cofinancé par
l'Union européenne

L'Association GERMEN

Pour son Atelier et Chantier d'Insertion « La Ferme Ouverte »

RECRUTE

*Un.e Encadrant.e Technique, Pédagogique et Social
Chef.fe de culture maraîchage et arboriculture*

L'association Germen / l'ACI la Ferme Ouverte :

L'association Germen (association loi 1901) a été créée fin 2020, avec comme double objectif de contribuer au développement de l'inclusion par l'emploi et à la relocalisation d'une agriculture et d'une alimentation durables, saines et accessibles à tous sur notre territoire.

La première pierre du projet porté par l'association est un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) en maraîchage et arboriculture biologique, « La Ferme Ouverte », créé le 1er octobre 2022 et accueillant désormais 16 jardinier.e.s (salarié.e.s en parcours d'insertion) en moyenne.

L'action de l'ACI reflète les valeurs portées par l'association : accompagnement positif des salarié.e.s en insertion au cœur des préoccupations ; complémentarité et coopérations avec les actrices et acteurs locaux ; méthodes de travail et de production respectueuses de l'être humain et du vivant ; dynamisation du système alimentaire du territoire.

L'ACI comprend une équipe de salarié.e.s permanents, composée de deux encadrant.e.s technique et pédagogique (ETPS), deux Conseillères en Insertion Professionnelle (CIP), une assistante administrative et un Directeur.

Mission principale :

L'encadrant.e chef.fe de culture maraîchage et arboriculture a pour mission principale de concevoir l'aménagement et l'organisation de l'exploitation agricole biologique des terrains sur lesquels travaille l'association, et d'assurer son bon fonctionnement.

Il.elle encadre une équipe de jardinier.e.s inexpérimenté.e.s, et contribue par son action à leur accompagnement socio-professionnel, cœur de la mission de la Ferme Ouverte.

Position du poste dans l'organisation :

L'encadrant.e est placé.e sous l'autorité directe du Directeur.

Il.elle travaille en étroite relation avec les autres salarié.e.s permanents, et notamment en binôme avec une 2^{ème} encadrante technique.

L'encadrant.e cheffe de culture intervient sur l'ensemble des activités de l'équipe d'encadrant.e.s. Il.elle porte plus spécifiquement la responsabilité de la gestion de l'exploitation agricole, et il.elle intervient en collaboration, soutien, support ou remplacement de l'autre encadrante sur les sujets que celle-ci porte plus spécifiquement.

Description des activités :

Conception, organisation et gestion de l'activité agricole, dans le respect du cahier des charges de l'agriculture bio :

- Aménagements de l'exploitation.
- Planification et suivi des cultures et de leur entretien.
- Activités de production.
- Achats, approvisionnements et commandes.
- Logistique de stockage et commercialisation.
- Gestion et entretien du matériel.

Encadrement technique et pédagogique des activités exercées par les jardinier.e.s :

- Organiser le planning et les activités des jardinier.e.s pendant leurs heures de travail.
- Encadrer l'activité des jardinier.e.s. en créant une dynamique de groupe.
- Adapter les postes et le rythme de travail aux personnes accompagnées.
- Veiller au respect des consignes et au maintien de bonnes conditions de travail.
- Assurer les tâches administratives liées à la gestion d'équipe.

Accompagnement socio-professionnel des jardinier.e.s :

- S'assurer de la bonne intégration des jardinier.e.s au sein de l'équipe et de l'ACI.
- Accompagner l'acquisition des compétences (formations, évaluations).
- Participer aux recrutements et aux bilans de parcours des jardinier.e.s.
- Assurer le lien avec les Conseillères en Insertion Professionnelle et la Direction de l'association pour le suivi socio-professionnel et administratif des jardinier.e.s.

Contribution aux activités secondaires de l'ACI :

- Certaines activités secondaires peuvent être exercées dans le cadre de l'ACI, l'encadrant.e intervient dans le cadre de celles-ci selon des modalités définies en équipe (ex : services environnementaux pour les collectivités, animations sur le mieux-manger).

Coordination :

- Prendre en charge les démarches de l'exploitation agricole (DDTM, certificateur bio, etc).
- Participer aux points de coordination de l'équipe de permanents et avec le Directeur.
- Participer à rendre compte des activités à la Direction et aux partenaires, notamment assurer la rédaction des comptes-rendus, bilans et autres dossiers liés à l'activité.

Conditions de travail :

- Contrat CDI, Convention collective Ateliers et Chantiers d'Insertion.
- Date de début souhaitée : 6 janvier 2025, si possible avec Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle si candidat éligible (formation préalable aux spécificités du poste).
- Lieu de travail : Céret, avec déplacements à prévoir dans le cadre des missions. Travail sur les terrains agricoles, avec bureaux partagés sur place et au siège de l'association.
- Temps de travail hebdomadaire : temps plein annualisé de 35h.
- Horaires de jour, travail le week-end et astreintes possibles.
- Classification conventionnelle : encadrant(e) technique pédagogique et social, niveau A.
- Rémunération : niveau de coefficient 300. A titre d'indication, la valeur actuelle du point est de 6,90€, soit un salaire brut mensuel pour 35h de 2070€ au 1^{er} novembre 2024.

Profil recherché :

Prérequis :

- Fibre affirmée pour l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.
- Expérience confirmée dans la conduite d'une ferme en maraîchage et arboriculture en agriculture biologique.
- Connaître et respecter les normes d'hygiène et de sécurité sanitaires, de sécurité des biens et des personnes.
- Maîtrise de la conduite du tracteur, des outils thermiques (désherbeuse, tronçonneuse) et de petit entretien.
- Bonne condition physique.
- Permis B.
- Maîtrise des outils informatiques et de bureautique (type Microsoft Word et Excel) et de partage (type Google drive).
- Goût et aptitude pour le travail en équipe.
- Goût et aptitude pour être force de proposition et pour la prise de responsabilité.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Aisance relationnelle, forte capacité de prise de recul et d'écoute.
- Forte capacité de gestion du stress et des imprévus.

Non-obligatoires mais constituant un plus :

- Diplôme de gestion d'une exploitation agricole en maraîchage / arboriculture.
- Connaissance des réseaux agricoles locaux.
- Connaissance de l'insertion par l'activité économique, des publics en difficulté.
- Expérience dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Envoi des CV et lettres de motivation : direction@asso-germen.org